RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

=-=-=-=

=-=-=-=

DECISION N° 1950 / MINESEC DU 0 2 MAI 2024

portant nomination de responsables par intérim dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

Vu la Constitution;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;

Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

DECIDE:

<u>Article 1^{er}.</u> - Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, nommés par intérim aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires :

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU CENTRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA LEKIE

CES DE MBELE I

<u>Directeur par intérim</u>: Madame **NDONG MARIE LOUISE GARANCE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **592 575-M**, précédemment Censeur au LYCEE D'OBALA, en remplacement de Monsieur BESSALA MINKALA JULIEN, décédé.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'EXTREME-NORD DELEGATION DEPARTEMENTALE DU DIAMARE

CES DE PALAR

<u>Directeur par intérim</u>: Madame KARMO née FRINI LAYANG CHANTALE, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **704 545-M**, précédemment Censeur au LYCEE D'OURO-TCHEDE, en remplacement de Monsieur OUMAROU, appelé à d'autres fonctions.

CETIC DE BOGO

<u>Directeur par intérim</u>: Monsieur **GUAIWE BARTHELEMY**, Professeur des Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **600 705-U**, précédemment en service à La Direction de l'Enseignement Normal, en remplacement de Monsieur MOHAMAN LAOUAN, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-SAVA

LYCEE BILINGUE DE MORA

<u>Proviseur par intérim</u>: Monsieur OUMAROU, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 653 578-C, précédemment Directeur au CES DE PALAR, en remplacement de Monsieur HAYATOU BASTOUING, décédé.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'OUEST DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MENQUA

LYCEE TECHNIQUE DE PENKA-MICHEL

<u>Proviseur par intérim</u>: Madame **NAOUSSI** née **DJUINE FONKOU SYLVIE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **567 917-M**, précédemment Inspecteur Régional à la Délégation Régionale des Enseignements Secondaires de l'Ouest, en remplacement de Monsieur NGANGWA RICHARD BARLO, décédé.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD-OUEST DELEGATION DEPARTEMENTALE DU FAKO

LYCEE BILINGUE DE MUDEKA

<u>Proviseur par intérim</u>: Monsieur MAKOKO SIMON MALIVA, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **584 613-P**, précédemment Censeur au LYCEE BILINGUE DE MUTENGENE, en remplacement de Monsieur NGONDE EKEMA PATRICK, décédé.

<u>Article 2.-</u> Les Délégués Régionaux des Enseignements Secondaires de l'Extrême-Nord, de l'Ouest et du Sud-Ouest sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-